

Ce matin, un avion canadien a été atteint de trois balles, mais n'a pas subi de dommages. L'appareil subit actuellement des travaux de réparation à Nairobi. Un journaliste de la BBC se trouvait à bord.

Je tiens à souligner que le théâtre du conflit est un endroit très dangereux. Quelle que soit l'aide supplémentaire que nous décidions d'apporter, les mesures que nous prendrons devront être examinées dans les moindres détails.

* * *

[Français]

LE RÉGIME FISCAL

M. Pierre Brien (Témiscamingue): Monsieur le Président, le jugement de la Cour d'appel fédérale sur l'imposition des pensions alimentaires a relancé le débat sur l'iniquité du système fiscal pour les familles. Le jugement estime que la Loi sur l'impôt est discriminatoire parce qu'elle impose aux conjoints divorcés un statut fiscal différent de celui d'autres individus placés dans une situation similaire.

Ma question s'adresse à la vice-première ministre. Reconnaît-elle qu'il faut revoir l'ensemble des mesures fiscales qui concernent la prise en charge et la garde des enfants?

L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, c'est évident que nous reconnaissons l'iniquité qui existe actuellement dans le système de taxation. C'est pourquoi, dans son Budget, le ministre des Finances a justement lancé une discussion qui a été provoquée en grande partie par la demande de son caucus des femmes du Parti libéral.

Il est également évident que le résultat de ce jugement portera, de façon très directe, sur le revenu de beaucoup de familles. On est en train d'analyser les impacts directs, et le ministre de la Justice a souligné hier, avec le ministre des Finances, qu'on prendra une décision très bientôt.

M. Pierre Brien (Témiscamingue): Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire à la vice-première ministre. Reconnaît-elle que ce jugement et ses conséquences mettent en lumière la nécessité de procéder dans les plus brefs délais à une réforme en profondeur de l'ensemble du régime fiscal qui devrait s'appuyer sur l'équité, la justice et l'élimination des échappatoires fiscales?

[Traduction]

L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je répète que le ministre des Finances reconnaît et comprend les injustices du régime fiscal puisqu'il a annoncé dans le budget une mesure pour remédier à ce problème précis. Le ministre a décidé d'agir non seulement par suite du projet de loi d'initiative parlementaire déposé par la députée de Nepean, mais également à la suite des demandes énergiques qu'il a reçues des députées du caucus libéral.

Questions orales

Je peux assurer à mon collègue que le ministre des Finances, le ministre de la Justice et tous les ministres du gouvernement vont travailler très fort pour éliminer les injustices actuelles du régime fiscal.

* * *

L'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE DES AUTOCHTONES

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Le ministre conviendra sûrement que l'institution d'un gouvernement véritablement démocratique doit se faire avec le consentement des gouvernés. Le ministre a dit à la Chambre qu'il était en train de mettre sur pied un gouvernement autonome pour les autochtones du Manitoba et qu'il a obtenu le consentement des chefs.

Voici ma question: le ministre peut-il dire clairement et explicitement à la Chambre s'il a également l'intention de demander aux autochtones du Manitoba s'ils sont favorables à l'établissement de cette nouvelle forme de gouvernement?

L'hon. Ron Irwin (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, je ne suis pas certain que le député propose la tenue d'un autre référendum, mais je pense que c'est ce qu'il fait.

À long terme, sans doute, cela dépendra en bonne partie des réactions des autochtones face à l'autonomie gouvernementale. À l'heure actuelle, les dirigeants autochtones consultent toujours leur population. Du moins, ils le font plus systématiquement que nous. Ils exercent déjà une certaine autonomie gouvernementale. Je vois des députés hocher la tête. Quiconque a travaillé avec les autochtones sait qu'ils consultent toujours les membres de leur collectivité.

Pour répondre brièvement à la question, il se tiendra sans doute des référendums au niveau des bandes pour voir si elles sont d'accord.

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest): Monsieur le Président, je remercie le ministre de sa réponse, mais ce dernier n'ignore pas qu'il arrive parfois que les dirigeants s'entendent sur des modifications constitutionnelles que la population n'approuverait pas si elle était consultée, comme c'est arrivé avec l'Accord de Charlottetown.

• (1425)

Le ministre peut-il dire à la Chambre ce qu'il y a de mal à demander, par voie de référendum, à tous les autochtones du Manitoba s'ils sont en faveur de cette nouvelle forme de gouvernement?

L'hon. Ron Irwin (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, pour répondre à la question du chef du Parti réformiste, je dirai que la situation semble être qu'après consultation, les chefs du Manitoba ont décidé d'y aller domaine par domaine, en commençant par le capital, les forêts, et ainsi de suite.